



Lamentin le 15 juin 2023

Association Loi 1901 : DÉNOMMÉE TLT972  
Identification R.N.A. : W9M1006349  
Siret : 820 189 728 00018  
Résidence Bitatyon Apt : 14 Lareinty 97232 Lamentin  
[secretariatlt972@gmail.com](mailto:secretariatlt972@gmail.com)

**Objet : COMMUNIQUÉ :**

Bonjour Chers participants de la 6ème édition du **Rèd Lanmanten**,

Nous avons voulu, nous avons tenté en vain de sortir un classement officiel au regard de l'incident qui a émaillé la course dimanche dernier 11 juin.

Si pour les Femmes du 30km, le podium se dessinait facilement, en revanche chez les Hommes, 1 seul sortait du lot ...

Le 20km nous a réservé encore plus de casse-tête ...

*\* Pour rappel, environ une vingtaine de coureurs sur 250 participants rate l'**rubalise**, enjambe pour certains une clôture, ouvre un parc à bœufs pour d'autres (non sans songer à revenir sur leurs pas) ... Et se retrouve finalement sur le balisage en sens retour du château ... !*

*Les autres, avec un regard plus attentif du pratiquant de Trail, n'ont rencontré aucune difficulté avec ce même balisage ....*

Cette situation devrait amener une réflexion sur l'attitude du coureur en Trail, à tous points de vue, notamment en matière de lecture du balisage et surtout d'honnêteté.

La TLT972 bien que n'étant pas responsable de cette **faute d'attention** ou de **manque de concentration** de certains coureurs, prend ses responsabilités en tant qu'organisateur. Nous regrettons sincèrement ce désagrément et renforcerons la signalétique ...

**S'agissant du classement**, face à l'énormité de la tâche, décision a été prise de proclamer vainqueur du 30km : **LETHU ADRIEN / ROUBLIQUE ELISABETH**

Du 20km **CHARLES-HELENE BORIS / FLEURENDIDIER MELISSA**

et de ne pas faire de remise de trophées. Le classement de Performans karaib sera comme d'habitude communiqué

Merci de votre compréhension.

**PS : Aussi, nous apprécierons qu'à l'avenir la presse (Antilles Sport), veuille bien prendre notre attache, (Directeur de course) avant de communiquer sur des faits dont elle n'a pas la teneur**

**Le Conseil d'Administration**